

## Traits d'union dit « non » aux nouvelles éoliennes

**Tramain** — L'association de défense des riverains se structure pour faire face à la construction de deux nouveaux sites à Jugon-les-Lacs et Plénée-Jugon. Une réunion publique est prévue vendredi.

« Trop près, trop hautes, trop nombreuses dans notre territoire. Stop à la démesure. Ça se passe chez nous. Informez-vous. » Les termes de l'affiche de l'association Traits d'union résumant la détermination des habitants voisins des deux futures machines de 190 m en bout de pales aux Quatre-Routes, à Jugon-les-Lacs, et deux de 210 m (hauteur de la Tour Montparnasse), aux Landes de Bréhinier, à Plénée-Jugon. Lors de son assemblée générale, vendredi, l'association a évoqué les dossiers en cours et les perspectives. La communication, l'information à la population sont la priorité. « Peu de gens paraissent au courant », s'inquiètent les responsables. Si ces deux sites se montent, Tramain sera « encerclée » par seize éoliennes et de nombreux hameaux environnants seront impactés.

### Des enjeux importants

Traits d'union a contacté les maires de Plénée-Jugon et Jugon-les-Lacs, qui « se retranchent derrière l'avis de leur conseil municipal ». Après une entrevue avec le promoteur Abo Wind, « celui-ci reste droit dans ses bottes », indique Daniel Robert, vice-président de l'association. Ce vendredi, une réunion publique avec ce promoteur se déroulera à l'Escapade, à Plénée-Jugon, à 19 h. La population y est invitée.

Contrairement à ce que certains riverains pensent, la hauteur des mâts, actuellement positionnés sur les deux sites, est très inférieure à celles des machines. Pour faire prendre



Ils se mobilisent pour défendre leur cadre de vie contre l'implantation de nouveaux sites. Traits d'union est présidé par Pim Verschuuren ; Donatien de Longeaux et Daniel Robert, vice-présidents ; Morgane Bagot, secrétaire aidée par Arnaud Cyté ; Matthieu Bourel, trésorier et Christèle Vétel, adjointe. (PHOTO : OUEST-FRANCE)

conscience de cette hauteur, un ballon sera positionné par l'association. Pour Traits d'union, connaître ses droits en envisageant d'éventuels recours en justice, si le projet se réalisait, passe par la communication et le conseil. « Nous allons recenser les habitations dans un rayon de 1,5 km autour des champs éoliens. »

Deux commissions seront créées pour être en relation avec les municipi-

palités, les riverains, propriétaires et les promoteurs. Une autre travaillera sur chacun des deux projets. « Pour cela, nous allons avoir besoin de monde », ont indiqué les membres du bureau. Une opération drone « pour faire des prises de vues » sera organisée ainsi que la distribution de flyers et d'affiches.

Des banderoles vont être installées sur des terrains privés en bordu-

re d'axes routiers importants. S'y ajoutera une étude d'impact environnemental. Si le maintien de la qualité de vie des habitants est essentiel, la biodiversité et notamment la présence des chauves-souris prédatrices du moustique tigre invasif aujourd'hui fait, aussi, partie des enjeux de taille.

**Vendredi**, réunion publique, à l'Escapade, à Plénée-Jugon, à 19 h.